

# Prétendues exactions à Mourra : L'ONU confrontée à une plainte après une demande de départ du Mali

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 21 JUIN 2023

# 1370

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mahmoud Dicko

## L'imam Tchou-Tcha (double langage)



**FÊTE DE TABASKI** : Le prix des moutons décourage les acheteurs



**Retrait de la MINUSMA** : Le Burkina Faso soutient le Mali et annonce le retrait de son contingent



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**20** Juin  
2023

### RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**26**

Nouveaux cas confirmés

**00**

Nouveaux guéris

**00**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**676 521** Vaccinations incomplètes

**3 806 495** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**33 151**

**Guéris**

**32 331**

**Décès**

**743**

dont 01 fait l'objet  
d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social



P.9



P.14



P.18



## UNE

Mahmoud Dicko : L'imam Tchou-Tcha (double langage)

P.5

## BREVES

Mali : Plainte pour « espionnage » contre une mission onusienne

P.9

“Mépris du peuple africain” : L'occident a tort de conditionner ses aides au rejet de Moscou

P.9

Demande de retrait de la Minusma : Le CNT le gouvernement de la transition au Mali

P.10

Mali : Des dizaines de milliers de réfugiés encore dans des pays voisins

P.10

## ACTUALITES

Retrait de la MINUSMA : Le Burkina Faso soutient le Mali et annonce le retrait de son contingent

P.13

Appuis alimentaires au pays dogon : La reconnaissance au ministre Redouwane Ag Mohamed Ali

P.14

## POLITIQUE

Prétendues exactions à Mourra : L'ONU confrontée à une plainte après une demande de départ du Mali

P.16

Me Moustapha Cissé, président de l'AIGE : Le scrutin a eu lieu dans la région de Kidal

P.18

Attentes et préoccupations des maliens : Les recommandations du conseil économique

P.19

## CULTURE ET SOCIETE

FÊTE DE TABASKI : Le prix des moutons décourage les acheteurs

P.20

## INTERNATIONAL

Accusations d'expulsion de migrants en situation irrégulière : 500 Touaregs expulsés d'Algérie vers le Niger

P.21

Citations Classiques par Xi Jinping : Découvrir l'histoire inspirante de la réforme et de l'ouverture de la Chine

P.22

## SPORT

PSG : Luis Enrique tout proche de devenir le nouvel entraîneur

P.23

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:** .....

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssouf Diarra

• **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



# LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

## Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



## INPS Au service des assurés sociaux

**Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités**



## Mahmoud Dicko

### L'imam Tchou-Tcha (double langage)

**M**ahmoud Dicko n'a pas fini de mériter son surnom de Massi de la mosquée tant il maîtrise l'art de dribbler ses semblables et de les instrumentaliser en fonction de ses seuls intérêts, lesquels sont le plus souvent d'ordre financier. Pour lui, tous les régimes doivent combler ses besoins insatiables en argent ou subir ses foudres. Avec la Transition en cours, il avait dans un premier temps réussi son OPA (Offre Publique d'Achat) sur le CNSP au point d'imposer son Premier ministre Moctar Ouane et de mettre les jeunes militaires dos à dos avec le M5-RFP.

Mais voilà que depuis le départ de l'éphémère Ba NDaw dit « Boua des Champs », Mahmoud

Dicko qui a perdu de son influence et de sa superbe tente par tous les moyens de rendre gorge au colonel Assimi Goita et au-delà à la Transition.

Le débat sur le référendum constitutionnel en général, et la polémique sur la laïcité qu'il a suscitée, allait lui redonner, a-t-il cru, l'occasion de s'imposer à nouveau même au mépris de ses engagements et déclarations antérieures.

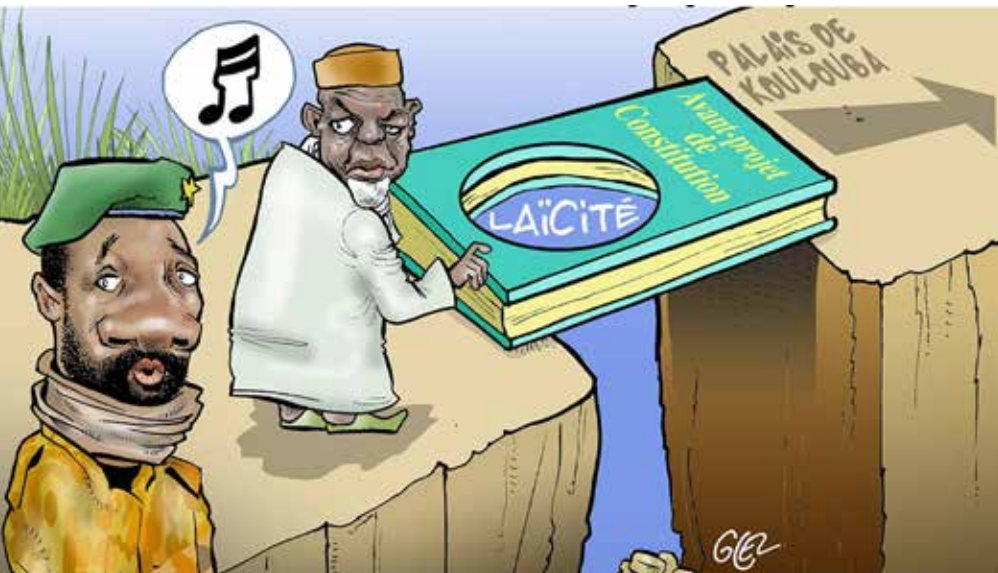
Des opposants politiques, de bonne foi, ont cru pouvoir rééditer l'histoire en allant s'agglutiner autour de lui pour mener le combat contre la laïcité qui pourrait selon eux, faire triompher le NON au référendum. Savaient-ils

seulement que Mahmoud Dicko n'était plus que l'ombre de lui-même, un héros devenu zéro. Et pour tout dire un mégot vidé. Mais Messi de la mosquée, après avoir dribblé tout le monde, seul sur le terrain, a entrepris de se dribbler lui-même avec son double langage, son « tchou-tcha ». Et comme sur tout bon terrain de football, la VAR s'est chargée de faire éclater la vérité.

Écoutons Messi au meeting de clôture de la campagne référendaire des partisans du NON où il s'est fait accueillir comme une pop star : « En 2009, se posa le problème du Code de la Famille et nous avons alors compris que certaines choses n'étaient pas compatibles avec nos valeurs religieuses et traditionnelles. Nous avons alors alerté les autorités dans un esprit patriotique. Et combattu certaines dispositions y contenues. Sans évoquer la laïcité ».

Sans évoquer la laïcité qui pourtant était énoncée dans la constitution de 1992 ? Pourquoi ce silence en ce moment ? Et comme le demande l'activiste Djo Balla, qu'est-ce qui a bien pu changer entre cette date et aujourd'hui alors que c'est la même laïcité qui





est inscrite dans la Constitution, que le saint Coran reste le même, que la façon de prier et d'adorer Dieu n'a pas changé ?

Et Messi, sans expliquer pourquoi, d'enchaîner : « Aujourd'hui, nous devons combattre cette laïcité. Une laïcité qui donne un récépissé à des gens qui assument lutter contre la religion. » La laïcité, au nom de laquelle des gens ont piétiné le Coran, insulté Allah, son Prophète et tout ce qui est sacré. Quel qualificatif donner aux musulmans qui ne combattraient pas cette laïcité ? Et l'assistance chauffée à blanc de répondre en chœur « Des infidèles ». Une question accessoire se pose ail-leurs : quel nom donner au président du Haut Conseil Islamique du Mali qui a fermé 30 années durant les yeux, bouché ses narines et mis ses deux doigts dans les oreilles sans dénoncer la laïcité ?

L'imam aux deux langages de poursuivre : « La laïcité radicale qui donne l'autorisation, le récépissé pour déraciner l'islam de notre pays, La laïcité au nom duquel (sic) on donne l'autorisation de piétiner le Coran. La laïcité au nom duquel (resic) on a profané Allah et son prophète Mohamed (SAW). Non, nous ne pouvons pas nous taire sur ça ». Là s'ouvre le registre des contre-vérités pour ne pas dire plus. En effet, l'imam-manipulateur omet de préciser que c'est le procureur, bras judiciaire du pouvoir, qui a engagé des poursuites

contre ceux qui ont profané le Coran, Allah et le Prophète Mohamed. Et qui s'est fermement opposé à la mise en liberté provisoire des personnes arrêtées.

Mais il n'y a pas si longtemps, Mahmoud Dicko avait un tout autre jugement sur la laïcité. Que disait-il ? Écoutons-le à nouveau : « Quel qu'ils soient ses opinions, qu'ils se retrouvent dedans. L'État républicain dans lequel, je le dis, je le revendique et je n'ai pas honte de le dire, je l'ai dit dans d'autres circonstances, c'est ma conviction. Si elle n'était pas ma conviction, je n'allais pas le

dire hein ! je me plais moi, dans cet État républicain, démocratique et laïc. Chaque Malien a un droit dans ce pays. Quel qu'il soit. Quelle que soit son opinion, quelle que soit sa religion ».

Et ce n'est pas tout car il précise : « L'islam est par essence une religion qui accepte la laïcité. Chose que je voudrais partager avec les autres car j'ai écouté avec beau-coup d'intérêt notre frère de la république de Guinée qui parlait de la laïcité. C'est vrai, il n'y a pas de laïcité en tant que système. La laïcité veut dire tout simplement dans mon entendement, comme pour le premier qui a donné le signal, le prophète de l'islam qui a accepté de gérer une cité avec toutes les opinions et courants de pensées diverses. Cela, pour dire que nous sommes tous là, mais pour la gestion de la cité, on se met ensemble pour défendre notre cité et acceptons certaines règles qui nous sont communes (re-resic). C'est dans ce sens que nous comprenons la laïcité ». » Ce concept n'a absolument rien à voir avec votre foi interne.

Alors, qui croire ? L'imam Mahmoud Dicko d'hier ou Messi Dicko d'aujourd'hui ? »

■ Moctar Sow



## ■ Congo Sport



### FLAH BACK

Voici le résumé du match aller opposant le Mali au Congo dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2023.

MALI - CONGO (4-0)

Il y a une revanche à prendre!

## ■ Issa Kaba



Décès de la maman de notre confrère Moussa Haidara, technicien à Joliba TV.  
Nos condoléances les plus sincères.  
Que son âme repose en paix.

## ■ Maliweb.net



Maliweb.net - La relance de la comatex.sa et du train voyageur : Pour quelles fins ?



## ■ Jeune Afrique



Les Maliens étaient appelés aux urnes pour se prononcer sur la nouvelle Loi fondamentale proposée par Assimi Goïta, mais le scrutin ne s'est pas tenu dans de nombreuses parties du territoire. – Jeune Afrique



## ■ MALI foot/média



### URGENT :

48 heures après la victoire (2-0) des aigles du Mali face au Congo Dimanche, 13 membres de la délégation du Mali dont des joueurs sont bloqués à Brazzaville et toujours pas de solution trouvée pour qu'ils rejoignent leur famille.  
Raison : La délégation a voyagé sans billet retour. Donc ceux qui sont bloqués là-bas n'ont pas de billet de retour  
Drissa Niono



## ■ Mali Actu



La liste des pays qualifiés pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023) continue de s'allonger. À l'issue des rencontres de la 5e journée des éliminatoires disputées samedi et dimanche, plusieurs pays ont rejoint la liste des qualifiés, portant le total à 14. Parmi les nouveaux qualifiés, on retrouve le Mali, l'Égypte, la Guinée-Bissau, le Cap-Vert, le Nigeria, la Guinée Equatoriale et la Zambie.





## ■ Fouraba Samake



OCTROI DE BOURSE D'ETUDE À UN JEUNE MALIEN POUR L'INDE PAR YEAH SAMAKE.

Chers amis, chères amies,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre boursier Dji-guiba Diarra a pris son vol le dimanche soir et est bien arrivé à New Delhi en Inde où il doit désormais poursuivre ses études en BCA (Bachelor of Computer Applications) + English Foundation à Quest

Group of Institutions de Mohabali.

Il a été accueilli à l'aéroport de New Delhi par Moussa SANOGO, l'un des bénéficiaires d'une de nos bourses qui étudie là-bas il y a deux ans.

Nous lui souhaitons plein succès dans sa formation internationale.

Quand on veut servir sa nation, on le fait avec plaisir.

Merci à l'ambassadeur Yeah Samake pour ses opportunités de bourse d'étude.

#DIRIGERCESTSERVIR



## ■ Yeah Samake



DAMBÉ KALANSO

CHERS AMIS,

Nous avons procédé à une visite de Chantier du groupe scolaire et Universitaire de l'Excellence Ambassador Yeah Samake à #Ouélessébougou.

Les travaux de construction de douze nouvelles salles de classe, un Bloc Administratif et une Villa des hôtes progressent à hauteur de souhait.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



## ■ Malick Konate



Référendum : les Maliens étaient aux urnes le 18 juin dernier

Dimanche 18 juin 2023, s'est déroulé au Mali le scrutin référendaire. Les Maliens se sont rendus aux urnes pour approuver ou pas le projet de nouvelle constitution, initié par les autorités de la transition.

« Ce vote pour moi, c'est l'essentiel. La loi fondamentale, si on ne la vote pas qu'est-ce qu'on va faire ? C'est pour ma propre sécurité que je vote. Je conseille aux jeunes de venir voter ». Ce sont les propos de Afizou Abdoulaye, l'un des premiers électeurs à voter au bureau numéro 1 du centre de vote « Sacré-cœur », l'un des grands centres du scrutin à Bamako.





## Mali : Plainte pour « espionnage » contre une mission onusienne



**A**u lendemain de la publication du rapport sur les événements de Mourra dans le-quel l'armée malienne a cité dans l'assassinat de plusieurs centaines de civils, les autorités avaient menacé de saisir saisi la justice.

Dans une plainte déposée chez le procureur général près la Cour d'Appel de Bamako, les autorités de transition reprochent à la mission spéciale d'établissement des faits de l'ONU « d'espionnage, d'atteinte au moral des armées de terre ou de l'air, de faux et usage de faux et d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat ». Des faits prévus et punis par les dispositions de plusieurs articles du Code pénal malien, selon le parquet.

Le ministère public indique que le Pôle judiciaire spécialisé en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale a été saisie pour faire la lumière sur les crimes reprochés à la mission onusienne d'établissement des faits. Celle-ci dans un rapport publié par le Haut-Commissariat des Nations-Unies, le mois dernier, a indiqué que des militaires maliens et des combattants « étrangers » avaient exécuté au moins 500 personnes lors d'une opération menée dans la localité malienne de Mourra, au centre du pays, entre le 27 et le 31 mai 2022. C'est l'un des bilans les plus lourds en matière de personnes tuées au Mali depuis le début de la crise sécuritaire en 2012. Plusieurs rapports d'ONG dont Amnesty International, Human Rights Watch et la FIDH avaient mis en cause l'armée malienne et leurs partenaires. Même si la nationalité de ces derniers n'avaient pas été cités, d'aucuns n'hésitent pas à évoquer le nom des paramilitaires russes de Wagner dont la présence au Mali est confirmée par les Occidentaux malgré le refus des autorités de l'admettre.

Au lendemain de la publication du rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, le 14 mai, les autorités maliennes ont qualifié ce document de « biaisé », reposant sur un « récit fictif » avant de promettre des poursuites contre la mission spéciale d'établissement des faits. Celle-ci a été accusée d'avoir utilisé « des satellites pour recueillir des informations sans l'autorisation du gouvernement ». Un procédé que les autorités qualifient d'« espionnage ».

Cette plainte intervient quelques jours après que le Mali a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU « un retrait sans délai » de la Minusma, lui reprochant d'avoir échoué à sécuriser et à stabiliser le pays après 10 ans de présence. Une mission dont le mandat expire le 30 juin prochain.

APA

## “Mépris du peuple africain” : L'occident a tort de conditionner ses aides au rejet de Moscou



**Les occidentaux humilient l'Afrique en souhaitant priver d'aides les pays qui soutiennent la Russie, a affirmé à Sputnik Aly dit AGALI WELE, vice-président du bloc pour le redressement et le développement du mali.**

**L**e chantage à la Russie continue. Certains États comme la Finlande songent désormais à ne plus aider les pays africains qui soutiennent Moscou. Une attitude qui témoigne d'un profond mépris pour le continent, a déclaré à Sputnik Aly dit Agali Wélé, vice-président du Bloc pour le Redressement et le Développement du Mali.

L'Afrique ne peut pas collaborer avec des partenaires qui bafouent ainsi sa souveraineté et ne respectent pas ses intérêts, explique le spécialiste. Les peuples africains ont d'ailleurs pris conscience des dommages causés par ces comportements néocolonialistes et ils sauront s'en souvenir.

“Cela montre un mépris du peuple africain, un non-respect des responsables africains, ainsi qu'un manque de considération par rapport à notre autonomie et notre indépendance. Cela prouve que ce sont des partenariats à sens unique [...] Ce n'est ni légitime, ni humain, ni solidaire c'est purement du néocolonialisme”, déclare-t-il ainsi.

Beaucoup de pays africains pourraient d'ailleurs songer à “riposter” à plus au moins long terme, ajoute-t-il.

PERMETTRE DE S'ASSUMER

Aly dit Agali Wélé ne se faire guère d'illusion sur le zèle de la Finlande, obligée de montrer patte blanche après avoir adhéré à l'Otan en avril dernier. Il rappelle cependant que les situations sont diverses en Afrique, et que certains pays avancés ont moins besoin d'aides extérieures que d'autres. La situation pourrait même permettre à certains pays du continent d'affirmer en-core plus nettement leur souveraineté et de prendre leur développement économique en main.

“La Finlande est un pays nouveau de l'Otan. Elle est obligée de se manifester pour montrerrigueur et son adhésion marquée à l'Alliance atlantique [...] Mais les me-sures de pression et des sanctions ne donne pas forcément le résultat voulu. Couper certaines aides pourraient même permettre à l'Afrique de s'assumer, de compter sur ses propres moyens”, explique ainsi l'expert.

Plusieurs pays africains ont déjà fustigé les pressions occidentales leur enjoignant de tourner le dos à Moscou. Des tentatives pour décourager certains États de participer au prochain sommet Russie-Afrique ont eu lieu et des représentants africains s'en sont plaints, avait récemment déclaré Nikolai Patrouchev, secrétaire du Conseil de sécurité de Russie.

Source : sputniknews

## Demande de retrait de la Minusma : Le CNT le gouvernement de la transition au Mali



**Le Conseil National de Transition prend acte du communiqué n°55 du Gouvernement de la Transition en date du 16 juin 2023 par lequel les Autorités du Mali ont pris l'option stratégique de demander le retrait sans délai de la MINUSMA.**

Le CNT exprime sa solidarité avec le Gouvernement suite à cette décision salubre et responsable qui intervient après dix (10) ans de présence mitigée de la MINUSMA au Mali. En effet, au regard de l'insuffisance de résultats en matière de stabilisation du Mali et de ses agissements inopportuns en déphasage avec la quête de paix et de réconciliation nationale auxquelles aspire le vaillant peuple malien, la MINUSMA apparaît de plus en plus comme un catalyseur de la crise malienne. Le Conseil National de Transition réaffirme sa solidarité et son soutien indéfectible au Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, pour son attachement ferme à la souveraineté du Mali. Aussi, le Conseil National de Transition se propose d'entreprendre toutes autres actions utiles pour accompagner le Gouvernement de la Transition dans cette démarche.

Que Dieu bénisse notre chère patrie!

Bamako, le 18 juin 2023

Le Secrétaire Général Modibo SIDIBE

## Mali : Des dizaines de milliers de réfugiés encore dans des pays voisins



**La journée mondiale des réfugiés est célébrée ce mardi 20 juin 2023 au Mali. Cette journée intervient au moment où des dizaines de milliers de Maliens sont réfugiés au Niger, au Burkina Faso et en Mauritanie.**

Ces dernières années de nombreux réfugiés de Goundam et Tombouctou sont retournés dans leurs localités respectives. La plupart étaient dans le camp des réfugiés de M'berra en Mauritanie. Ce retour a été facilité par l'État malien et ses partenaires. « Les réfugiés qui sont à Tombouctou ont été reçus par la population parce que ce sont leurs parents qui retournent chez eux. Il y a eu également l'accompagnement des partenaires HCR, du développement social » dit Aboubacrine Cissé, maire de la commune urbaine de Tombouctou. Il demande par ailleurs l'accompagnement des partenaires pour faciliter leur réinsertion de ces personnes.

Cependant certains réfugiés des régions de Gao et Menaka qui avaient regagné leur localité ont encore fui la recrudescence de l'insécurité. Ces personnes ont quitté les villages de Anderamboukane, Ouatagouna, Fafa et Labbezanga pour rejoindre le Niger. « Beaucoup sont partis et ils sont revenus parce que vers Ouatagouna, Karu jusqu'à Labezanga la situation était difficile. Cela a permis à beaucoup de familles de revenir pour être en sécurité ici » affirme Abdoulaye Amadou Kéné membre de la coordination des réfugiés maliens au Niger. Kéné ajoute aussi qu'ils sont pris en charge par le HCR.

Studio Tamani

# malikile.com

LE QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! \*





# WARABIZ TOUR

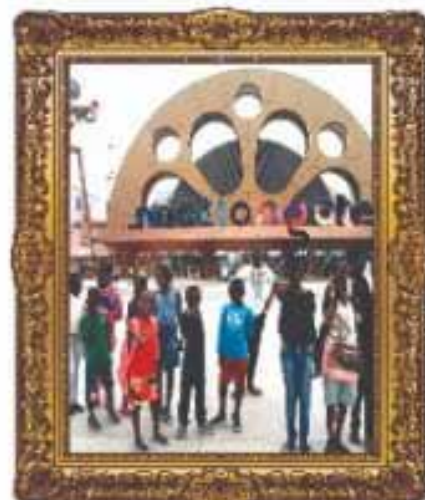
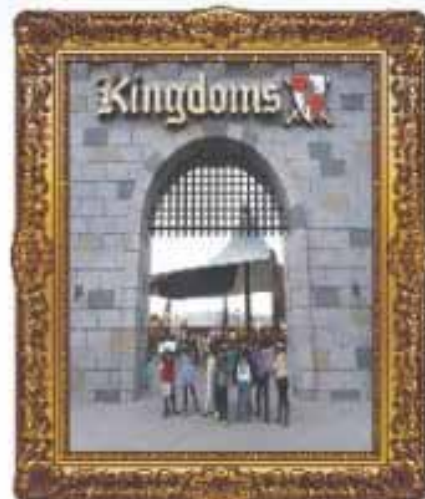
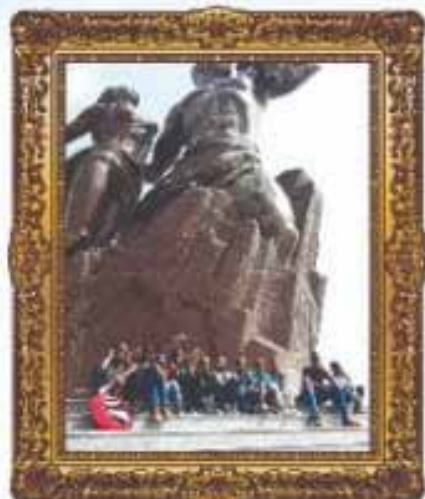


**Emirates  
Holidays**

**BAMAKO - DUBAÏ VIA DAKAR  
SÉJOUR - DUBAÏ :  
DU 05 AU 19 AOÛT 2023**

**Tarifs : 1 500 000 FCFA**

**Frais d'inscription : 300 000 FCFA**



**WARABIZ**  
*N'attends pas que ça tombe du ciel  
Rais le possible!*

SEBENIKORO, BP : E 3535  
Rue : 415 Porte 200 Dernière  
l'Agence Kafo Jiginew  
CONTACTS : +229 76 47 36 71 / 65 25 70 27  
Bamako - Mali / E-mail : warabizmali@yahoo.fr







## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

**Article 6:** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.



# Retrait de la MINUSMA : Le Burkina Faso soutient le Mali et annonce le retrait de son contingent



Le Burkina Faso voisin a salué la décision des plus hautes autorités de la transition d'exiger le départ de la MINUSMA de son territoire et a également demandé au Secrétaire Général de l'ONU de prendre les dispositions nécessaires pour le retrait des troupes burkinabé engagées au Mali dans le cadre de la MINUSMA.

Le ministre des Affaires Etrangères et de la coopération Internationale Abdoulaye Diop avait demandé le départ de la MINUSMA devant le Conseil de sécurité de l'ONU le vendredi 16 juin dernier, pointant «l'échec» de cette dernière qui faisait selon lui «partie du problème». Dans un communiqué signé de son porte-parole, Jean Emmanuel Ouedraogo, le gouvernement du Burkina Faso a salué cette décision courageuse formulée par les autorités maliennes de transition et a dit prendre acte de la demande de retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée

des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Il a également félicité le Mali pour ce choix, soulignant qu'il est en accord avec la vision stratégique de l'État malien dans la lutte contre le terrorisme et la restauration de la paix et de la sécurité au Sahel.

Le Burkina Faso encourage le gouvernement et le peuple frère du Mali dans cette affirmation de la souveraineté de l'Etat malien et l'expression de la volonté des Maliennes et des Maliens à être les seuls maîtres de leur destin. Il invite la communauté internationale à respecter strictement les choix opérés par le Mali et demande au Secrétaire Général des Nations Unies de prendre des dispositions utiles pour le retrait des troupes burkinabé engagées au Mali dans le cadre de la MINUSMA.

Enfin, le pays frère du Burkina Faso ex-

prime sa solidarité au gouvernement et à l'ensemble des peuples du Sahel dans la lutte contre le terrorisme et demeure fidèle à l'idéal de bâtir en toute indépendance et en toute responsabilité un monde de paix, de sécurité et de développement partagé pour toutes les sahéliennes et sahéliens. Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a demandé le vendredi 16 juin devant le Conseil de sécurité de l'ONU le «retrait immédiat» de la mission des Nations unies dans son pays (Minusma), qui, selon son chef, devient ainsi «presque impossible». Abdoulaye Diop a déclaré devant les membres du Conseil que le mandat de la Minusma ne répondait pas au défi sécuritaire. Ces derniers doivent se prononcer le 29 juin sur le renouvellement du mandat de la mission de maintien de la paix qui expire à la fin du mois.

■ Maffenin Diarra

# Appuis alimentaires au pays dogon : La reconnaissance au ministre Redouwane Ag Mohamed Ali



Le collectif des associations du pays dogon a exprimé sa reconnaissance aux autorités de la transition, à travers le ministre commissaire à la sécurité alimentaire, Redouwane Ag Mohamed Ali. Cette reconnaissance fait suite aux dons de vivres au bénéfice des populations du pays dogon en proie à l'insécurité.

La cérémonie de reconnaissance a eu lieu, hier lundi 19 juin 2023, dans les locaux du Commissariat à la sécurité alimentaire. Elle a été marquée par la remise d'une attestation de reconnaissance au ministre Commissaire à la sécurité alimentaire, la copie du bâton de commandement et d'autres kits.

Le coordinateur des chefs de village de Koro, Yessa DJIMDE, a tout d'abord prié pour la paix, la sécurité et la cohésion sociale au Mali.

Au nom des populations de Bandiagara, Koro,

Bankass et Douentza, il a remercié les autorités et particulièrement le ministre Redouwane Ag Mohamed ALI pour les dons de vivres.

« Avec la crise sécuritaire, beaucoup de populations se sont déplacées. La crise alimentaire sévit et les populations ne savent plus que faire. Nous remercions les autorités pour les dons de céréales et nous les sollicitons pour d'autres appuis. Le Président de la transition a réalisé des points d'adduction d'eau dans certains villages, mais beaucoup d'autres villages en ont besoin. Avec la crise, les populations burkinabé viennent en grand nombre et il n'y a ni logements ni nourritures pour eux », a plaidé le coordinateur des chefs de village.

Le coordinateur de l'opération "Bol-Ley", Mamoudou DJIMDE, a expliqué que leur initiative consistait à collecter des céréales pour les distribuer aux populations en détresse à

cause de l'insécurité.

Selon lui, suite à l'important appui du Commissariat à la sécurité alimentaire, les populations du pays dogon ont décidé d'envoyer une délégation pour remercier de vive voix le ministre Redouwane Ag Mohamed ALI.

« C'est la première fois que le pays dogon bénéficie d'un appui alimentaire de cette quantité. Les populations ont beaucoup apprécié le geste. L'histoire retiendra que vous avez aidé une population en détresse. Grâce à ces dons beaucoup de populations vont retourner dans leur localité et beaucoup pourront cultiver », a déclaré Mamoudou DJIMDE.

À son tour, le président du Collectif des associations du pays dogon, Adaman DIONGO, a déploré qu'en cette période hivernale il est difficile de cultiver dans beaucoup de localités à cause de l'insécurité. Il a demandé au ministre Commissaire à la sécurité alimentaire d'intervenir auprès des autorités compétentes pour des opérations militaires spéciales dans le pays dogon.

Aussi, le président du Collectif a demandé aux autorités l'organisation d'une opération nationale de collecte et de redistribution de vivres en guise de solidarité aux populations des zones en proie à l'insécurité.

Pour sa part, le ministre Commissaire à la sécurité alimentaire, Redouwane Ag Mohamed ALI, a apprécié la reconnaissance à l'État par les populations du pays dogon. Il a déploré le fait que le pays dogon qui est une zone de grande production céréalière soit devenu déficitaire à cause de l'insécurité.

« Nous restons attentifs aux difficultés dans la zone. Les efforts de l'État vont continuer », a rassuré le ministre Commissaire à la sécurité alimentaire.

PAR MODIBO KONE  
Source : Info Matin





Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122

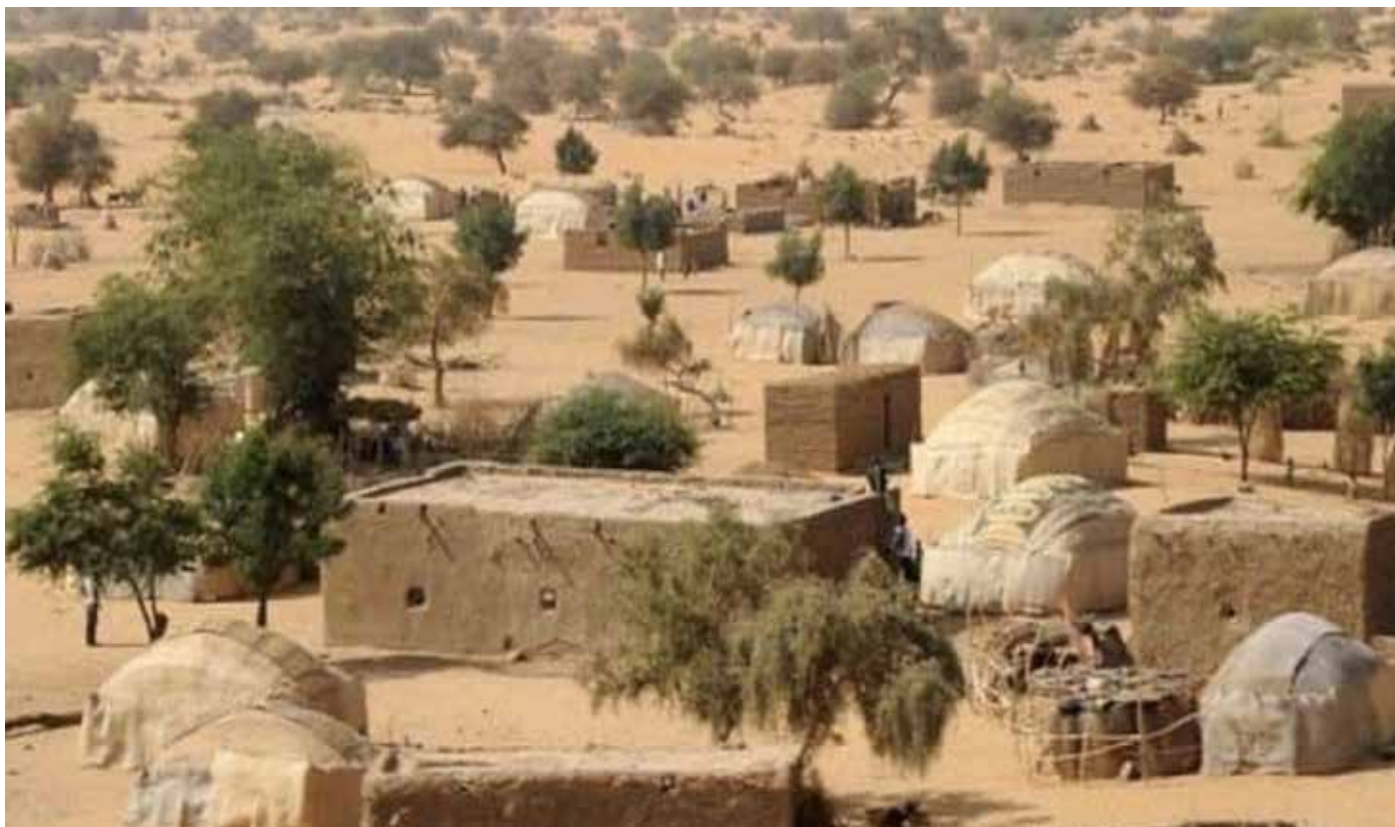


+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

# Prétendues exactions à Mourra : L'ONU confrontée à une plainte après une demande de départ du Mali



Le Procureur général par intérim près la Cour d'appel de Bamako a publié un communiqué le 19 juin 2023, annonçant que la mission chargée d'enquêter sur les présumées exactions commises par les FAMA dans le village de Mourra devra répondre devant la justice malienne. Cette décision fait suite à un mémorandum des autorités contestant la démarche unilatérale de la commission. Le rapport de l'ONU, publié le 12 mai 2023, faisait état de 500 morts et 58 cas de viols commis par les forces armées maliennes et étrangères lors d'une opération spéciale menée du 23 au 31 mars 2022. Les FAMA sont accusés d'avoir violé les droits de l'homme. Avant cette plainte, ledit rapport avait été qualifié de «biaisé» par les autorités de la transition.

Le Procureur de la République du Pôle judiciaire spécialisé en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée a été saisi d'une plainte formulée par la Direction générale du Contentieux de l'État contre les membres de la mission spéciale d'établissement des faits, tous coauteurs ou complices du chef des crimes, entre autres, d'espionnage, d'atteinte au moral des armées de terre ou de l'air, de faux et usage de faux et d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État, faits prévus et punis par les dispositions des articles 35, 33 alinéa 2, 34 alinéas 1 et 3, 102, 103, 104, 40 alinéas 3 et 4, 37 alinéa 2, 38 alinéa 2 et 41 du Code pénal. Elle était considérée par l'opinion publique comme le symbole de la «montée en puissance de l'armée» car les FAMA ont réussi à

neutraliser «203 combattants des groupes armés terroristes (GAT) avec l'arrestation de 51 personnes, la destruction de 200 motos et la saisie d'importantes quantités d'armes et de munitions», se-lon le communiqué de l'Etat-major Général des Armées publié le 1er avril 2022. En effet, l'opération Kélétiogui est menée «dans une dynamique offensive contre les groupes terroristes et dans le but de détruire leurs bases et d'éradiquer ainsi la menace».

Le rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme présente les résultats d'une mission d'établissement des faits mise en place par la Division des droits de l'homme de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali



(MINUSMA). Cette démarche a été réalisée «en vertu du mandat de promotion et de protection des droits de l'homme du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, décrit dans la Résolution 48/141 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 20 décembre 1993 et de la résolution du Conseil de sécurité 2640 (2022) du Conseil de sécurité des Nations Unies qui demande à la MINUSMA». Sa mission consiste également à «surveiller les violations du droit international humanitaire et les violations des droits humains et les atteintes à ces droits, notamment toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le genre, la traite des personnes et les violations et atteintes commises contre des femmes et des enfants sur tout le territoire malien, recueillir des preuves, mener des missions d'établissement des faits, concourir aux enquêtes et faire rapport publiquement au Conseil de sécurité à ce sujet tous les trois mois, et contribuer aux activités de prévention de ces violations et atteintes, y compris en communiquant avec les partenaires compétents, selon qu'il convient».

La démarche du Haut-Commissariat aux droits de l'homme fait suite aux allégations faisant état de graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme au cours de cette opération aéroportée et aéro-terrestre menée par les FAMA. Le rapport mentionne que les forces armées maliennes étaient «appuyées par des personnels militaires étrangers». Ainsi, «au regard des informations collectées, vérifiées et corroborées par la mission d'établissement des faits, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a des motifs raisonnables de croire qu'au moins 500 personnes auraient été tuées en violation des normes, standards, règles et/ou principes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire entre le 27 et le 31 mars au cours de l'opération militaire à Moura». Exécutions sommaires au Mali : le gouvernement malien demande le retrait de la mission de l'ONU

Selon une mission d'établissement des faits, au moins 500 individus, dont une vingtaine

de femmes et sept enfants, ont été exécutés par les Forces Armées Maliennes et les personnels militaires étrangers entre le 27 et le 31 mars. Le rapport indique que les noms d'au moins 238 de ces personnes ont été identifiés et qu'ils ont été inhumés dans quatre fosses communes creusées par les villageois, près du cimetière du village, au sud-ouest sur la route de Gossiri et au nord-est sur la route de Diabi.

Cette plainte ravive les tensions entre l'État malien et les Nations Unies, déjà en désaccord. Cette semaine, alors que le renouvellement du mandat de la MINUSMA est en discussion, le gouvernement a demandé le retrait des casques bleus du territoire malien. Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale, Abdoulaye Diop, a exigé le départ «sans délai» de la mission de l'ONU, qui n'a pas atteint son objectif fondamental, à savoir apporter les réponses adéquates à la situation sécuritaire du Mali.

■ Binadjan Doumbia



# Me Moustapha Cissé, président de l'AIGE : Le scrutin a eu lieu dans la région de Kidal

Le scrutin référendaire a eu lieu comme prévu ce dimanche sur l'ensemble du territoire national y compris dans la région de Kidal. Contrairement à un certain narratif proséparatiste, repris malheureusement même par certains observateurs dont la bonne foi a été surprise (comme le MODELE-MALI), qui voudrait que sa tenue soit consécutive, dit-on, au refus de la CMA qui contrôle la région et entrainerait du coup l'annulation du référendum.



**V**oilà, au regard des informations diffusées sur les réseaux sociaux et celles officielles diffusées par notre consœur de Bozola, démenties le matin puis reconfirmées l'après-midi par un communiqué officiel du président de l'autorité indépendante de gestion des élections (AIGE), Me Moustapha Cissé.

Dans un communiqué daté de ce lundi 19 juin 2023, Me Moustapha précise que « depuis un certain temps que des individus se réclamant de l'Autorité indépendante de Gestion des Elections (AIGE) procèdent à l'établissement et à la diffusion de faux documents et de fausses informations relativement au déroulement du scrutin du 18 juin 2023 dans la région de Kidal. L'AIGE fustige et dénonce avec vigueur ces comportements manifeste-

ment malveillants relayés par des individus n'ayant aucune qualité pour s'exprimer en son nom. Par conséquent, tout acte établi ou diffusé par ces individus demeure sans objet et expose les auteurs à des poursuites judiciaires nécessairement à leurs dépens ».

Quant à la tenue du référendum ce dimanche dans la région de Kidal, le président de l'Autorité indépendante de Gestion des Elections (AIGE) persiste et signe « que le scrutin du 18 juin 2023 a eu lieu dans la région de Kidal ».

En effet, sur les quatre cercles qui composent la RÉGION de Kidal (Kidal, Abeïbara, Tessalit, Tin-Essako), l'ORTM avait annoncé que le scrutin référendaire a bel et bien eu lieu au moins dans un cercle : Tessalit. En tout cas, la tenue du référendum dans le

cercle de Tessalit dont Alguelhock est une commune prouve clairement que la CMA n'est pas maître du terrain partout dans la RÉGION.

Ceux qui brandissent Kidal en épouvantail, ou comme cheval de Troie de leur règlement de compte politicien contre la Transition devraient avoir le triomphe modeste, en tout cas de revoir leur filon. Autant la non-tenue du référendum à Kidal (ville) n'entache aucunement la crédibilité et la validité du scrutin, autant les faits démontrent clairement que le contrôle (synonyme de main mise) d'une vaste région comme celle de Kidal ne va pas de soi. La CMA n'étant pas le seul acteur armé, pour ne pas dire le seul groupe armé, dans la région. Chacun se rappelle de l'Affaire Tabankort, et chacun sait le poids du GATIA dans la région.

La tenue de ce scrutin référendaire atteste que la CMA n'est pas le maître de la zone en faisant bon lui semble. Preuve : en rejetant le processus du projet de constitution au prétexte qu'il n'enregistre pas d'avancer en faveur de l'Accord pour la paix, la communauté de Gamou a réaffirmé son attachement à l'initiative.

Pour dire juste que ce ne sont pas des séparatistes qui sont à Kidal, qui est et reste avant tout et après tout, MALIENNE IRRÉVOCABLEMENT.

PAR SIKOU BAH  
Source : Info Matin



# Attentes et préoccupations des maliens : Les recommandations du conseil économique

Le conseil économique, social et culturel (CESC) a procédé, ce lundi 19 juin 2023, à la clôture de sa 4e session de la 6e mandature consacrée essentiellement à la finalisation et l'adoption du recueil 2023. Au terme des quinze jours de rencontre, la session a formulé plusieurs recommandations.

Ouverts le lundi 5 juin, les travaux de la 4e session de la 6e mandature du Conseil économique, social et culturel ont pris fin ce 19 juin sous la présence de Yacouba KATILE.

Des représentants des institutions de la République, des membres du CESC ainsi que des responsables de la société civile ont participé à la cérémonie de clôture de ladite session.

Consacrées essentiellement à la finalisation et l'adoption du Recueil 2023, les deux semaines de conclave de cette 4e session ont été marquées par des débats très enrichissants avec des observations de forme et de fond dans une dynamique participative.

« De notre installation en juillet 2021 à nos jours, la 6e mandature du Conseil Économique, Social et Culturel est à sa 3e production du recueil annuel des attentes, des besoins et des problèmes de la société civile sans discontinuer, en dépit de certaines contraintes majeures, dont le contexte sécuritaire », a affirmé le président du CESC, Yacouba KATILE.

Lors de l'élaboration du Recueil 2023, a-t-il relevé, les récurrentes attentes exprimées par la société civile avaient trait au développement rural et énergétique ; à l'éducation, la formation et l'emploi, la Santé et le développement social.

Dans son discours de clôture de ladite session, le président du CESC n'a pas manqué d'aborder le scrutin référendaire tenu à la



veille. Ce projet de loi fondamentale en faveur duquel il a appelé à voter renforce le CESC et dote l'institution de nouvelles responsabilités.

« Une fois adoptée par le peuple souverain du Mali, promulguée par le Président de la Transition, la nouvelle loi fondamentale prévoit une rallonge de notre session ordinaire de 15 jours à un mois désormais. En outre, les membres porteront le titre de Conseiller de la République », a-t-il expliqué.

Au terme de ces journées de rencontre, les membres du CESC ont formulé plusieurs recommandations en vue de la prise en compte des préoccupations et attentes des citoyens.

Il s'agit notamment de renforcer la vulgarisation des semences améliorées ; d'aménager davantage de plaines ; d'augmenter la quantité d'engrais subventionnés ; de régler les exportations de l'aliment bétail et subventionner conséquemment les intrants à hauteur de 50%.

Dans les domaines de l'« Eau et Energies, Industries et Mines, Artisanat et Tourisme, Infrastructures et Equipements, Urbanisme et

Habitat », le CESC a recommandé que l'entretien courant des routes se passent à temps et en dehors de la période hivernale ; un programme spécial de réhabilitation de toutes les routes en état de dégradation avancée ; un programme de construction et de réhabilitation des bâtiments administratifs.

Au titre des Maliens de l'extérieur, la session a jugé nécessaire la création d'un guichet unique d'accueil des Maliens établis à l'extérieur, à l'Aéroport international de Bamako, pour mieux faciliter les formalités à l'arrivée et au départ ; la mise en place d'un fonds social au niveau des représentations diplomatiques et consulaires pour assurer la prise en charge des cas sociaux ; l'accès aux documents administratifs de nos compatriotes établis à l'extérieur.

Par ailleurs, le président KATILE, lors de l'ouverture de cette 4e session, avait déploré que malgré l'épreuve du temps, le recueil reste confronté à l'épineuse et récurrente question du suivi de sa mise en œuvre.

PAR SIKOU BAH  
Source : Info Matin

# FÊTE DE TABASKI : Le prix des moutons décourage les acheteurs



La fête de Tabaski approche à grands pas et les marchés à bétail de Bamako sont remplis de moutons pour accueillir les clients. Cependant, du côté des acheteurs, l'affluence reste timide en raison de la conjoncture économique difficile et du prix élevé par tête de bétail, ce qui pousse de nombreuses familles à retarder leur achat.

Dans moins d'une semaine, la communauté musulmane célébrera la fête de Tabaski, une fête propre à l'islam qui tourne autour de la sacrifice de moutons, un rituel sacré qui illustre l'exemple du prophète Ibrahim. Comme chaque année, les marchés à bétail de Bamako sont remplis de moutons à l'approche de la Tabaski, mais cette année, la situation est plutôt morose pour diverses raisons. Les vendeurs et les acheteurs expriment leurs inquiétudes. Au marché à ovins de Lafiabougou, les moutons sont beaucoup plus chers que les années précédentes. Selon les vendeurs, la cherté de la vie ne cesse d'augmenter. Par exemple, Bourama Traoré, un vendeur, affirme que cette année, le prix des moutons commence à partir de 190 000 francs CFA et plus. Il explique que le commerce d'ovins pose problème cette année en raison de l'insécurité et de la cherté de la vie : « Cette année, le prix des moutons a augmenté en flèche. Cela s'explique par le

fait qu'il n'y a pratiquement plus de moutons dans le Nord du Mali à cause de l'insécurité. Avant la crise, la plupart des moutons provenaient de cette partie du pays », explique-t-il. Il ajoute : « Nous avons beaucoup de difficultés à nous approvisionner en moutons. C'est pourquoi nous augmentons les prix pour réaliser un peu de bénéfices. »

Abdrmane Poudiogo, un autre vendeur d'ovins, se trouve à quelques pas de Bourama Traoré. Selon lui, le manque de moutons dans les sites d'approvisionnement et l'insécurité posent problème. Depuis quelques semaines, les vendeurs de moutons sont attaqués sur la route de Bankass. « Mes moutons proviennent de mon village natal. Mais actuellement, c'est un véritable parcours du combattant pour y aller. Nous sommes constamment victimes de braquages », témoigne-t-il. Il ajoute que les moutons sont vendus à partir de 90 000 francs CFA, voire plus. Malgré la faible affluence de la clientèle, A. La cherté des moutons au Mali : une conséquence de l'insécurité et de la crise économique

Le vendeur de moutons A. Poudiogo ne se montre pas pressé de vendre ses moutons à n'importe quel prix. Convaincu que « beaucoup de personnes ne font leurs achats qu'à deux ou trois jours de la fête », il préfère pa-

tienter. De même, Madou Yattara pointe du doigt l'insécurité généralisée dans le pays et les attaques récurrentes que subissent les convois au cours des voyages. « Depuis quelques temps, on nous fait arrêter pour nous prendre tout ce que l'on possède comme bien matériels. Normal pour nous de monter le prix des marchandises pour pouvoir combler nos pertes », lance-t-il d'un ton dépité.

Après analyse des informations fournies par nos vendeurs de moutons, l'on comprend tout de suite les causes qui justifient la cherté des moutons et la lenteur du marché. Même si les arguments sont assez convaincants pour faire comprendre la situation aux populations, certains chefs de famille restent tout de même préoccupés concernant l'achat des béliers. « Réduisez un peu le prix ! », c'est la phrase qui fait le tour des marchés à bétail de la capitale.

Arouna Samaké, acheteur potentiel, trouve les prix inabordables. Selon lui, les prix ont fortement grimpé comparativement à l'an passé. Il se dit indécis quant à l'achat d'un bélier et préconise de se joindre à d'autres personnes pour acheter un boeuf. « La situation actuelle du pays porte à croire que l'insécurité et la crise économique ont pris le dessus sur le Mali. Il faut que les autorités interviennent pour éviter une Tabaski chaotique », plaide le jeune homme.

En somme, la cherté des moutons au Mali est une conséquence directe de l'insécurité et de la crise économique qui sévissent dans le pays. Les autorités doivent intervenir pour éviter une Tabaski chaotique

Siguéta Salimata DEMBELE



# Accusations d'expulsion de migrants en situation irrégulière : 500 Touaregs expulsés d'Algérie vers le Niger

L'Algérie est déterminée à lutter contre la migration irrégulière sur son sol. L'armée a mené une opération de nettoyage ethnique sans précédent en conduisant plus de 500 personnes, membres de la communauté touarègue d'In Guezzam, de nuit au milieu du désert, dans un lieu-dit appelé «Point-Zéro» qui marque la frontière avec le Niger. Entre janvier et fin mars 2023, les autorités algériennes ont abandonné plus de 10 000 personnes dans le désert à cet endroit dans une série de déportations collectives rigoureuses. Le régime militaire d'Alger continue d'expulser des centaines de Touaregs sous prétexte qu'ils seraient des migrants en situation irrégulière.

Ce demi-millier de personnes déplacées par les militaires algériens, dont la majorité se réclame de l'Algérie, sont arrivées entre samedi et dimanche au commissariat d'Assamaka (Arlit/Niger). Environ 150 personnes font partie de familles maliennes. Ce sont des Maliens de la tribu Dawasak qui avaient trouvé refuge en Algérie. La plupart des refoulés ont rejoint le village d'Assamaka, dans la région d'Agadez, dans le nord-ouest du Niger. D'autres ont dû rallier l'un des trois centres de transit dédiés à l'accueil des expulsés d'Algérie sur l'axe Assamaka - Arlit - Agadez qui, surpeuplés, sont tous débordés par des vagues de refoulements successives.

Les refoulés d'Algérie attendront à Assamaka des semaines, voire des mois, avant d'être rapatriés dans leur pays d'origine par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui contrôle ces camps. Pour cette dernière, ceux qui se disent Algériens seront probablement une énigme impossible à résoudre. Cette information a été confirmée ce



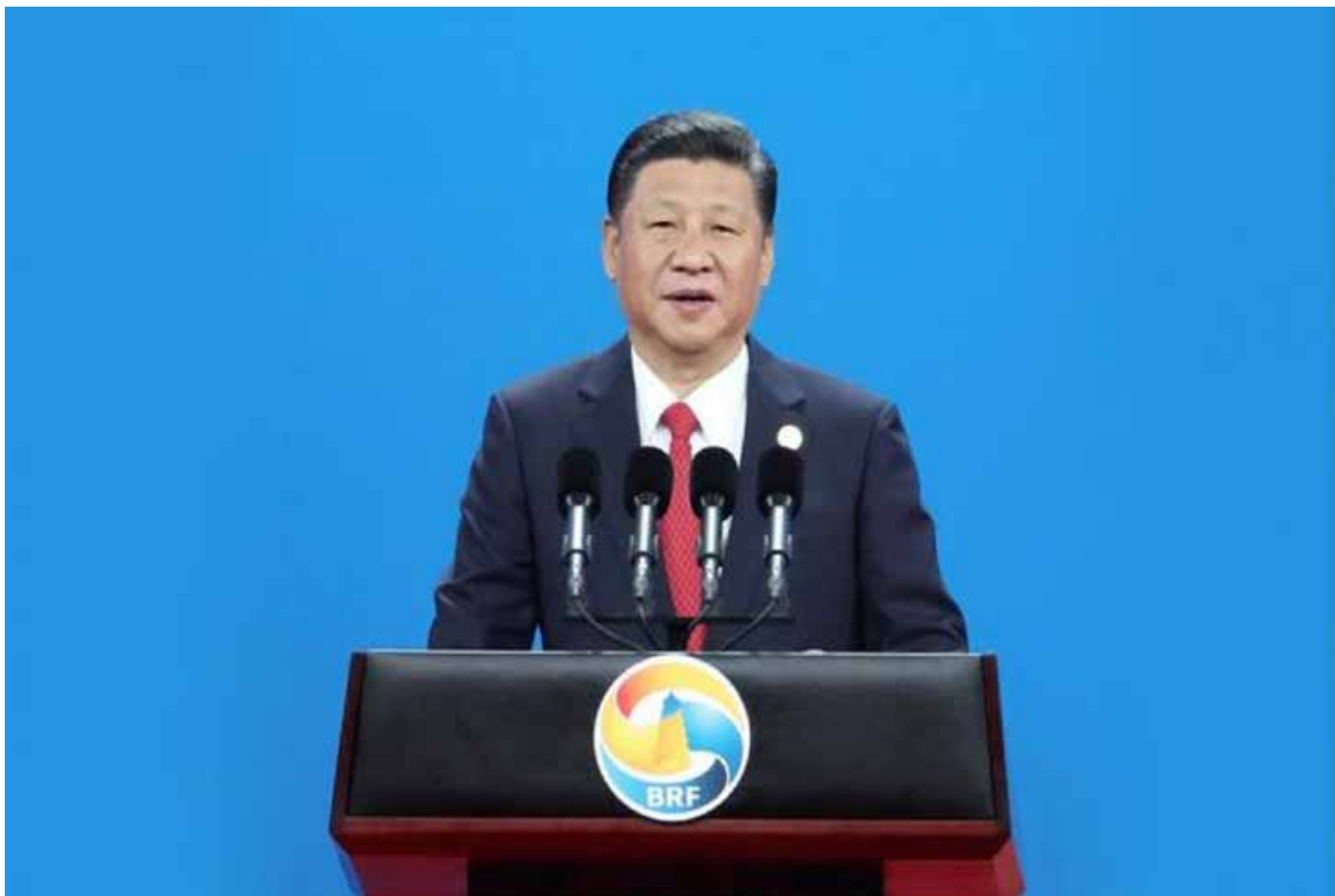
lundi par le Mouvement de libération du Sud algérien (MLSA), qui dénonce des violences physiques et des viols sur mineurs perpétrés par les autorités algériennes. Au mois de mai dernier, 16 éléments de l'armée d'occupation algérienne avaient péri sous les balles de ce Mouvement, le MLSA, une entité qui revendique la création d'un État touareg dans le Sahara algérien.

Le pouvoir algérien est actuellement aux prises avec un péril sécessionniste qui prend de plus en plus d'ampleur dans les régions d'Adrar et Hoggar, au sud de l'Algérie, dans la région de Tamanrasset. En effet, depuis quelque temps, on assiste régulièrement à des accrochages meurtriers entre les rebelles touaregs et l'armée algérienne. En cette première quinzaine de juin 2023, plus de 180 indépendantistes ont été arrêtés. Les autorités algériennes s'activent à l'expulsion massive de centaines de Touaregs (toutes nationalités confondues), prétendant qu'ils sont des migrants en situation irrégulière. Ces représailles contre les familles Touaregs font partie d'un nettoyage ethnique caracté-

risé, voulu et ordonné par le régime d'Alger, qui va jusqu'à renier ses propres concitoyens. Ces actes ne sont pas fortuits. Cependant, le monde assiste à la fissure de l'empire algérien qui s'autodisloque petit à petit du Sud au Nord et à l'Est. Le général en couches ne sait plus où donner de la tête, se concentrant sur l'Ouest, qui est paradoxalement le point cardinal le moins périlleux pour lui. L'Algérie est en voie de balkanisation avec les rebelles Touaregs qui ont pris les armes pour défendre leurs terres et la Kabylie qui revendique pacifiquement son indépendance. Les deux séniles du Muppets show made in Algeria ne parviennent malheureusement pas à se libérer de cette préoccupation constante. En attendant, tous les acteurs qui les entourent et qui caressent dans le sens du poil poursuivent leur entreprise meurtrière et de répression sans relâche, sans peur et sans reproche envers les populations Touaregs d'Algérie.

■ Binadjan Doumbia

# Citations Classiques par Xi Jinping : Découvrir l'histoire inspirante de la réforme et de l'ouverture de la Chine



« De même que le Ciel est en évolution constante, l'homme de bien œuvre continûment à sa perfection ». C'est une valeur qui a été adoptée par les Chinois depuis l'antiquité. Les Chinois croient que l'homme devrait se comporter comme le fonctionnement de l'univers, avoir la volonté de se dépasser et travailler dur. Ce n'est qu'en se conformant à la grande voie du «tao» entre le Ciel et la Terre que nous pouvons nous développer de manière saine. Plus de 40 ans après la réforme et l'ouverture de la Chine, Shenzhen, étant la carte de visite de la réforme et de l'ouverture, a d'innombrables histoires de personnages qui en sont

le reflet. Aujourd'hui, l'entrepreneur Yang Zihua est arrivé à Shenzhen pour réaliser également son rêve. Rejoignez la présentatrice de CGTN, Zhao Xin, et le professeur Alexander Ledenev à l'Université MSU-BIT de Shenzhen pour découvrir l'histoire inspirante de la réforme et de l'ouverture de la Chine, ainsi que l'esprit « De même que le Ciel est en évolution constante, l'homme de bien œuvre continûment à sa perfection. »

La présentatrice de CGTN Zhao Xin et le professeur Alexander Ledenev à l'Université MSUBIT de Shenzhen, se sont rendus à Shenzhen pour visiter la start-up d'un entre-

preneur

Dans le 10e épisode de «Citations Classiques par Xi Jinping», la présentatrice de CGTN Zhao Xin et le professeur Alexander Ledenev à l'Université MSU-BIT de Shenzhen, se sont rendus à Shenzhen pour visiter la start-up de l'entrepreneur Yang Zihua, et goûter un produit spécial - le pudding en forme de savon. En même temps, ils ont découvert l'approche innovante de Yang Zihua et ont ressenti son esprit créatif.

Source : français.cgtn.com



# PSG : Luis Enrique tout proche de devenir le nouvel entraîneur

Les dirigeants parisiens ont choisi Luis Enrique pour succéder à Christophe Galtier comme entraîneur la saison prochaine. Les dernières discussions portent sur la durée du contrat et la composition de son staff technique.

Luis Enrique a de très grandes chances de succéder à Christophe Galtier sur le banc du PSG.

L'ancien sélectionneur de l'Espagne Luis Enrique (53 ans) a de très grandes chances de succéder à Christophe Galtier sur le banc du Paris Saint-Germain. Ce n'est pas encore fait, mais la piste a pris de l'ampleur ces dernières heures, encore plus depuis que l'on a appris que l'intérêt pour Julian Nagelsmann n'irait pas plus loin.

Le board parisien a bien songé sérieusement à l'ancien technicien du Bayern Munich, mais il a finalement souhaité ne pas donner suite à cette piste. En parallèle, il n'a jamais perdu de vue l'idée de faire venir Luis Enrique,

qu'il sollicite de longue date. Le 25 mai, nous vous révélions en effet l'intérêt du PSG pour le technicien espagnol, vainqueur de la Ligue des champions en 2015 avec Barcelone.

Les discussions portent sur un contrat de deux ans. Selon nos informations, les négociations avec ce dernier ont connu des avancées significatives.

De sources proches des décideurs parisiens, elles seraient à un stade très avancé désormais, au point que tout cela pourrait se finaliser dans les jours à venir.

Les discussions portent actuellement sur un contrat de deux ans. Il est également question de la constitution du prochain staff technique. S'il est déjà garanti que Thierry Oleksiak va quitter le club dans le sillage de Christophe Galtier, rien n'est moins sûr pour le reste de l'équipe, en particulier João Sacramento, qui ne sait pas encore s'il restera l'un des adjoints du prochain entraîneur.

Depuis quelques jours, le discours a changé dans l'entourage proche de Luis Enrique. Alors qu'au début des rumeurs, on démentait tout en bloc, cette fois on dit plutôt qu'il serait ravi d'entraîner un grand club comme le PSG. Les échanges vont se poursuivre pour tenter d'aboutir à un terrain d'entente complet cette semaine. Quant à la piste menant à Sergio Conceição, que nous évoquions samedi, elle n'a pas été explorée davantage par Paris qui met toute son énergie pour que cela aboutisse avec Luis Enrique.

Ce dernier dispose du soutien du Qatar, tout comme du directeur sportif Luis Campos. Son profil a rapidement fait l'unanimité chez les dirigeants. Certains joueurs du PSG voient l'arrivée de cet entraîneur réputé d'un bon œil, d'autant que le fait qu'il soit espagnol peut aider dans un vestiaire avec plusieurs éléments hispanophones. En arrivant à Paris, Luis Enrique pourrait rebondir sept mois après avoir été licencié de son poste de sélectionneur de l'Espagne. Avec la Roja, le technicien avait atteint les huitièmes de finale de la Coupe du monde au Qatar, où son équipe avait été éliminée aux tirs au but par le Maroc. Cette contre-performance avait coûté son poste à celui qui avait été nommé en 2018 et avait amené sa sélection en demi-finale de l'Euro 2021.

Luis Enrique a également réussi le triplé championnat, coupe d'Espagne et Ligue des champions avec le FC Barcelone dès sa première saison sur le banc catalan en 2015. L'entraîneur s'appuyait sur un trio offensif composé de Lionel Messi, Luis Suarez et Neymar. Deux ans plus tard, c'est encore lui qui se trouvait sur le banc de touche du Barça lors de la remontada. Après une défaite 4-0 à Paris, son équipe avait arraché sa qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions en dominant le PSG (6-1) au Camp Nou. Ce souvenir est cauchemardesque pour les supporters du club de la capitale.

Aichatou Sanogo





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Votre manque de concentration est bien visible au travail et vous handicape. Votre esprit part un peu dans tous les sens, et ça pénalise votre bon fonctionnement habituel. Faites votre maximum, et ne cherchez pas l'excès de zèle aujourd'hui !

Votre rigueur du moment vous permet de réaliser des transactions financières efficaces. De plus, vous êtes doté d'une grande ambition, et vous récoltez les fruits de votre travail acharné. Attention tout de même à bien contrôler vos dépenses.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Un projet professionnel qui prend du retard, et vous voilà en train de vous affoler. Pas de panique, les astres vous envoient au plus vite du renfort, cependant, il faut attendre encore, peu à peu, votre situation retrouve son équilibre.

Si l'on vous propose de gagner plus d'argent, très bizarrement vous êtes suspicieux. Vous trouvez que c'est trop beau pour être vrai, pourtant l'offre est sérieuse. Vous préférez prendre votre temps pour donner une réponse. Ne tardez pas trop.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

En ce début de semaine, vous serez le joker de service de votre employeur. Eh oui, ami Gémeaux, vous serez utilisé à toutes les sauces possibles et inimaginables. Fidèle à vos habitudes, vous n'allez pas vous formaliser. Vos tâches ne seront pas monotones.

Fin gestionnaire, vous commencerez à faire une cagnotte pour les prochaines vacances d'été. Ainsi, la pilule de la restriction sera moins dure à avaler... Bien entendu, vous demanderez à votre conjoint de ne pas piocher dedans, sinon à quoi bon !



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Il faut encore être patient pour toute promotion. Il y a de la frustration dans le secteur professionnel. On vous fait de l'ombre. Vous attendez une reconnaissance qui ne vient pas. Un de vos collègues vous vole la vedette ! Vous stagnez dans votre évolution.

Vous devez réaliser des économies pour retrouver l'équilibre. Pensez à économiser le plus possible. Vous devez éviter les frais inutiles. Les frais peuvent avoir un lien avec vos charges domestiques. Des appareils domestiques pourraient tomber en panne.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Votre réussite est due à votre persévérance et à votre ambition en ce moment. Vous réussissez brillamment, à force de volonté. Mais aujourd'hui, votre communication est bancal, n'en faites pas des tonnes ! Contentez-vous de faire le job, sans plus.

Votre situation financière s'améliore. Mais vous vous sentez perturbé, voire même angoissé. Cela peut occasionner des excès de dépenses, afin de vous abstraire de votre malaise intérieur. Restez donc vigilant et ne vous laissez pas prendre au piège !



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Dans le travail aujourd'hui, tout est possible. De nouvelles opportunités sont présentes. Vous pouvez vous lancer dans un projet ou mettre des idées innovantes sur papier, vous savez convaincre, on croit en vous. Vous avez du talent. Vous faites de grands bonds en avant, votre argent est bien gardé, vos comptes gonflent à vue d'œil. Grâce à une aide providentielle, aucune préoccupation financière ne vient perturber votre journée. Vous recevez de bonnes nouvelles.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Ami Balance, si vous êtes le patron de votre société, il va falloir ouvrir l'œil et le bon... En effet, vous pourriez bien être la victime d'un vol ! Que cela vienne d'un client ou d'un salarié, le préjudice sera conséquent. Une personne avertie...

Si vous pensiez mettre quelques fafiots de côté, il faudra encore patienter ! Des opérations financières de dernière minute vont peser lourdement sur votre trésorerie : arrêt maladie, frais scolaires des enfants, réparation liée à votre automobile, etc.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Vos activités sont intéressantes et vous créez des liens avec un collègue. Il vous encourage à continuer votre activité. Cette bonne ambiance motive pour le restant de la journée ! Vous réalisez que l'on vous aime. Votre personnalité chaleureuse séduit !

Une réparation sur un véhicule pourrait venir ! Vous ne l'avez pas envisagé. Il tombe au mauvais moment ! Essayez de différer un règlement. Il est possible qu'il soit plus cher qu'estimé. Vous évitez des sorties parce qu'il y a trop de frais ailleurs !



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Votre mental semble troublé, et ce carré Lune/Mercure perturbe votre activité professionnelle. Vous avez du mal à vous concentrer, votre esprit part dans tous les sens ! Votre manque de productivité est visible, et cette contrariété vous rend nerveux !

Vous pourriez passer à côté de belles opportunités financières, car vous n'arrivez pas à fixer votre attention aujourd'hui. Vous êtes dans votre bulle, et ne souhaitez pas en sortir ! Votre jugement est faussé, délégez, c'est ce qu'il y a de mieux à faire.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Les astres vous facilitent la vie. Côté professionnel, tout se passe bien, votre travail vous convient. Vous pourriez recevoir une opportunité vous permettant d'aller vers le changement, cependant le libre arbitre vous revient, cher natif. Aujourd'hui, il y a des avantages considérables à saisir si vous souhaitez voir grossir vos revenus, mais il y a forcément un revers de la médaille. Financièrement, en avançant vos pions avec une grande maîtrise, vous pouvez récolter quelques sous.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Le fait d'obtenir des responsabilités implique des luttes et un engagement total. Du coup, vous demanderez un certain temps de réflexion. Vous n'avez pas forcément vu les choses sous cet angle. Ami Verseau, vous en parlerez à votre partenaire.

Ami Verseau, dans le cadre de votre comptabilité personnelle, il vous manquera un document financier important. Deux possibilités : soit vous allez essayer de remettre la main dessus, soit vous demanderez à l'organisme concerné de vous faire une copie.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

La pagaille arrive dans le service ! Des activités inachevées sont au programme. Vous voilà irrité par la situation. Ne comptez pas sur l'appui de vos collaborateurs. Ils pourraient se critiquer les uns et les autres. Gardez vos distances et vos opinions !

Les dépenses continuent. Vous ne pouvez guère économiser. Les frais passent dans les gadgets ou les coups de cœur. Un objet bien inutile peut vous faire craquer ! Revoyez vos priorités. Elles vous permettront de faire des économies sans vous priver.





L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23